

Département du Bas- Arrondissement de Sélestat-  
Erstein  
Canton d'Erstein  
Commune de Bolsenheim

---

**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**

**Séance du lundi 28 octobre 2019 à 19h30**

**Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire**

Nombre de conseillers élus : 11    Conseillers en fonction : 10    Conseillers présents : 9

Absents excusés : Mme Sophie MARCQ

Date de convocation du conseil municipal : 13/10/2019

**Sujet des délibérations : Approbation du rapport de la CLECT**

<b>Pour :</b>	9
<b>Abstentions :</b>	0
<b>Contre :</b>	0

Les travaux menés par la CLECT durant l'année 2019 ont conduit à la validation du rapport de la CLECT lors de la réunion du 11 septembre 2019.

Les propositions formulées dans ce rapport concernent :

- le vote des charges transférées au titre des compétences « allocation vétéran (communes de l'ex CoCoBen) », « ALSH Erstein et Schaeffersheim », « Petite Enfance Erstein », « Fourrière », Eaux Pluviales de l'ex CC pays d'Erstein) », « Gendarmerie d'Erstein »,
- le vote des charges restituées au titre des compétences « Point lecture Daubensand ».

Considérant que les travaux menés par la CLECT durant l'année 2019 ont conduit à la validation du rapport de la CLECT lors de la réunion du 11 septembre 2019,

Considérant que le rapport est soumis à l'approbation des communes,

Considérant que les propositions formulées dans ce rapport concernent :

- le vote des charges transférées au titre des compétences « allocation vétéran (communes de l'ex CoCoBen) », « ALSH Erstein et Schaeffersheim », « Petite Enfance Erstein », « Fourrière », Eaux Pluviales de l'ex CC pays d'Erstein) », « Gendarmerie d'Erstein »,
- le vote des charges restituées au titre des compétences « Point lecture Daubensand ».

Entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

**APPROUVE** le rapport de la CLECT ci-joint.

Publié et transmis à la sous-préfecture le 29/10/2019

Le Maire, F. RIEHL